

SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV BHP ARRETEE AU 30/06/2006**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES DE SICAV BH PLACEMENT ARRETES AU 30 JUIN 2006**

En application des dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous vous transmettons ci-joint notre rapport sur les états financiers intermédiaires de la société SICAV BH PLACEMENT arrêtés au 30 juin 2006.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de nos observations sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2005 concernant les soldes d'ouverture et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers intermédiaires de SICAV BH PLACEMENT arrêtés au 30 juin 2006, conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons l'observation suivante : Bien qu'au courant du trimestre des valeurs du portefeuille n'ont pas fait l'objet d'offres et de demandes pendant un nombre significatif de séances de bourse, la société n'a pas pratiqué une décote sur le dernier cours boursier conformément à ses méthodes comptables. Cette décote a été pratiquée le 30 juin 2006.

La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Membre de CPA Associates International
Chiheb GHANMI
Associé

BILAN
au 30 juin 2006
(unité: TND)

<u>ACTIF</u>		30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
	Notes			
AC - 1 Portefeuille-titres	3-1	4 144 240	3 426 856	3 553 087
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		3 789 470	3 322 122	3 451 328
b- Obligations et valeurs assimilées		354 770	104 734	101 759
c- Autres valeurs				
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		614 598	438 590	521 479
a- Placements monétaires		499 800	-	-
b- Disponibilités		114 797	438 590	521 479
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	43 732
a- Dividendes & intérêts à recevoir		-	-	-
b- Titres de créances échus		-	-	-
c- Autres créances d'exploitation		-	-	43 732
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		4 758 838	3 865 447	4 118 298
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-2	5 530	4 732	5 493
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-3	285 918	295 627	285 548
TOTAL PASSIF		291 448	300 360	291 041
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 – Capital	3-5	4 379 505	3 485 226	3 711 561
CP- 2 Sommes distribuables	3-4	87 885	79 861	115 696
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		108	- 356	340
b- Sommes distribuables de l'exercice		87 777	80 217	116 036
TOTAL ACTIF NET		4 467 390	3 565 087	3 827 257
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		4 758 838	3 865 447	4 118 298

ETAT DE RESULTATS

Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2006

(Unité en TND)

		Période du 01/04/2006 au 30/06/2006	Période du 01/01/2006 au 30/06/2006	Période du 01/04/2005 au 30/06/2005	Période du 01/01/2005 au 30/06/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
	Notes					
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4-1	97 957	99 436	55 216	88 706	139 815
a- Dividendes		96 425	96 425	53 721	85 731	133 815
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 532	3 011	1 495	2 975	6 000
c- Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-2	3 294	3 294	2 847	7 341	7 840
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		101 251	102 730	58 064	96 048	147 655
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-3	5 239	9 953	4 441	8 867	17 944
REVENU NET DES PLACEMENTS		96 012	92 777	53 622	87 181	129 712
<u>PR 3 - Autres produits</u>		2 205	4 486	1 006	2 218	6 089
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-4	5 403	10 233	5 642	10 329	20 865
RESULTAT D'EXPLOITATION		92 814	87 030	48 986	79 069	114 936
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		760	747	1 051	1 148	1 100
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		93 574	87 777	50 037	80 217	116 036
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-760	-747	-1 051	-1 148	-1 100
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		58 201	455 335	78 945	-21 576	559 294
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		18 785	48 794	-	-	-354 956
* Frais de négociation		-192	-757	-	-	-557
RESULTAT NET DE LA PERIODE		169 607	590 401	127 931	57 493	318 717

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2006

(Unité en TND)

		Période du 01/04/2006 au 30/06/2006	Période du 01/01/2006 au 30/06/2006	Période du 01/04/2005 au 30/06/2005	Période du 01/01/2005 au 30/06/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>						
a- Résultat d'exploitation		92 814	87 030	48 986	79 069	114 936
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		58 201	455 335	78 945	-21 576	559 294
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres		18 785	48 794	-	-	-354 956
d- Frais de négociation des titres		-192	-757	-	-	-557
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>		116 972	116 972	294 757	294 757	294 757
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>						
a- Souscriptions		295 568	367 203	132 695	155 333	237 152
* Capital		773 500	972 300	406 000	473 100	713 900
* Régularisation des sommes non distribuables		-482 771	-611 956	-288 307	-323 542	-484 750
* Régularisation des sommes distribuables		4 839	6 859	15 002	5 775	8 002
* Droits d'entrée		-	-	-	-	-
b- Rachats		131 157	200 499	92 121	92 121	172 993
* Capital		341 300	539 000	267 000	267 000	508 400
* Régularisation des sommes non distribuables		-212 849	-343 229	-182 666	-182 666	-345 826
* Régularisation des sommes distribuables		2 706	4 728	7 787	7 787	10 419
* Droits de sortie		-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET		217 046	640 133	-126 251	-174 051	88 118
<u>AN 4 - Actif net</u>						
a- En début de période		4 250 345	3 827 257	3 691 339	3 739 139	3 739 139
b- En fin de période		4 467 390	4 467 390	3 565 087	3 565 087	3 827 257
<u>AN 5 - Nombre d'actions (ou de parts)</u>						
a- En début de période		111 586	111 575	110 191	109 520	109 520
b- En fin de période		115 908	115 908	111 581	111 581	111 575
VALEUR LIQUIDATIVE		38,543	38,543	31,951	31,951	34,302
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT		-	-	-	-	8,44%

Notes aux états financiers intermédiaires (les chiffres sont exprimés en dinars)**1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers intermédiaires**

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2006 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évaluées, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2006 ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les dix dernières séances de bourse précédant la date du 30/06/2006, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2-3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30/06/2006 ou par rapport à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon les cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Notes sur le bilan**3-1 Note sur le Portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2006 à **4.144.240** dinars et se détaille par catégorie de titre comme suit:

Désignation Du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2006	% de l'actif net	% de l'actif	% du K de l'émet	
A – Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :							
1 - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote							
<u>ACTIONS</u>							
CIL	14 764	479 229,987	286 421,600	6,41%	6,02%	-	-
AMEN BANK	1 077	13 486,980	28 368,180	0,64%	0,60%	-	-
ATB	10 095	150 405,932	199 830,525	4,47%	4,20%	-	-
BATAM	13 623	193 483,581	0,002	0,000%	0,000%	-	-
BH	26 788	318 456,897	394 051,480	8,82%	8,28%	-	-
BNA	69	1 208,719	676,200	0,02%	0,01%	-	-
BTEI	510	10 920,094	13 543,560	0,30%	0,28%	-	-
EL MAZRAA	2 793	32 235,672	30 443,700	0,68%	0,64%	-	-
G-LEASING	22 136	778 748,384	175 095,760	3,92%	3,68%	-	-

KARTHAGO	1 000	9 017,000	7 569,000	0,17%	0,16%	-
MONOPRIX	150	4 205,778	8 013,000	0,18%	0,17%	-
SFBT	5 966	355 843,538	262 521,898	5,88%	5,52%	-
SIAME	2 013	113 231,887	48 535,443	1,09%	1,02%	-
SIPHAT	2 604	34 559,553	70 308,000	1,57%	1,48%	-
SOTETEL	3 785	311 213,600	87 308,595	1,95%	1,83%	-
SOTRAPIL	10 300	234 834,956	380 131,800	8,51%	7,99%	-
SOTUMAG	22 196	626 692,881	343 594,080	7,69%	7,22%	-
SPDIT-SICAF	12 637	450 022,211	409 868,458	9,17%	8,61%	-
STAR	500	6 500,000	4 745,000	0,11%	0,10%	-
STEQ	1 178	12 600,800	11 426,600	0,26%	0,24%	-
TUNIS-AIR	13 398	222 164,497	154 117,194	3,45%	3,24%	-
UBCI	4 563	92 088,697	131 414,400	2,94%	2,76%	-
UIB	1 962	22 398,823	30 059,802	0,67%	0,63%	-

Désignation Du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2006	% de l'actif net	% de l'actif	% du K de l'émet
A – Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :						
1 - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote :						
<u>OBLIGATIONS</u>						
AFRICA 2003	1 000	100 000,000	104 735,246	2,34%	2,20%	-
WIFACK LEASE	2 500	250 000,000	250 035,617	5,60%	5,25%	-
<u>DROITS</u>						
AMS Da 1/50	2	0,250	0,140	0,000%	0,000%	-
AMS Da 1/40	7	2,394	0,770	0,000%	0,000%	-
SFBT da 1/12 2006	5964					
2 - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés non admis à la cote :						
BTS	50	500,000	500,000	0,01%	0,01%	-
TUNIS-RE	40 000	480 000,000	452 000,000	10,12%	9,50%	-
3- Autres valeurs						
<u>Certificats d'investissements :</u>						
LA CARTE	8 143	257 107,319	117 519,776	2,63%	2,47%	-
B- Titres OPCVM :						
SICAV BHO	1 177	123 236,840	119 278,357	2,67%	2,51%	-

3-2 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2006 à **5.530** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30-06-2006	30-06-2005
Rémunération du gestionnaire à payer	4 938	4 147
Rémunération du dépositaire à payer	592	585
Total	5.530	4.732

3-3 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2006 à **285.918** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30-06-2006	30-06-2005
Jetons de présence	8.821	10.235
Actionnaires, dividendes à payer	259.532	265.792
Redevance du C.M.F à payer	372	293
Honoraires du C.A.C à payer	11.746	12.489
Autres rémunérations à payer	150	150
T.C.L à payer	168	142

Rémunération du président du conseil	5.129	6.526
Total	285.918	295.627

3-4 Notes sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 30-06-2006 se détaille ainsi :

Désignations	30-06-2006			30-06-2005
	Résultats D'exploitation	Régularisations	Sommes Distribuables	Sommes Distribuables
Ex. antérieur	108	-	108	(356)
Exercice 2006	87.030	747	87.777	80.217
Total	87.138	747	87.885	79.861

3-5 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2006 au 30-06-2006 se détaillent ainsi :

Libellé	31.12.2005	31.12.2004
Capital au 31-12-2005		
• En Nominal	11 157 500	10 952 000
• Frais de négociation (-)	-557	-289
• Différence d'estimation	559 294	427 354
• Moins-value réalisée	-354 956	-84 821
• Régularisation (-)	-7 534 024	-7 555 105
• Capital en VL	3 827 257	3 595 394
• Nombre de titre	111 575	109 520
Souscriptions réalisées (En Nominal)		
• Montant	972 300	473 100
• Nombre de titres	9 723	4 731
Rachats effectués (En Nominal)		
• Montant	539 000	267 000
• Nombre de titres	5 390	2 670
Capital au 30-06-2006		
• En nominal	11 590 800	11 158 100
• Frais de négociation (-)	-757	-
• Différence d'estimation	455 335	-21 576
• Plus-value réalisée(-)	48 794	-
• Régularisations (-)	-7 626 782	-7 571 437
• Capital en VL	4 467 390	3 565 087
• Nombre de titres	115 908	111 581
• Nombre des actionnaires	223	232

4- Notes sur l'état de résultats

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent au 30-06-2006 la somme de **99.436** dinars et se détaillent ainsi :

Revenus	30-06-2006	30-06-2005
Dividendes	96.425	85.731
Revenus des obligations et valeurs assimilées	3.011	2.975
Total	99.436	88.706

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2006 à **3.294** dinars et présente le montant des intérêts courus au titre de la période allant du 01-01-2006 au 30-06-2006 sur les certificats de dépôt et se détaillent ainsi :

Intérêts	30.06.2006	30.06.2005
Certificat de dépôt	3.294	7.341
Total	3.294	7.341

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2006 à **9.953** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2006
Rémunération du gestionnaire	9.361
Rémunération du dépositaire	592
Total	9.953

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2006 à **10.233** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2006
Redevance C.M.F	2.125
Honoraires du Commissaire aux comptes	5.816
Jetons de présence	832
Rémunération du Président du Conseil	1.059
T.C.L	401
Autres charges	-
Total	10.233

4-5 Ratios de gestion des placements :

- **Charges de gestion des placements / actif net** soit : $9.953 / 4.467.390 = 0,20 \%$
- **Autres charges / actif net** soit : $10.233 / 4.467.390 = 0,20 \%$
- **Résultat distribuable / actif net** soit : $87.777 / 4.467.390 = 1,96 \%$

4-6 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV BH PLACEMENT est confiée à la SIFIB BH ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.45% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BANQUE DE L'HABITAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH PLACEMENT. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, la Banque de l'Habitat perçoit une rémunération de 1.000 DT (H.T) par an.